

PÊCHE SOUS-MARINE

Niveau 1

Objectifs

- Le PSM 1 est le premier niveau de pratique du cursus de formation de Pêche Sous-Marine FFESSM.
- L'obtention du PSM 1 est conseillé pour se présenter au PSM 2.
- Pendant cette formation, le pratiquant découvrira le matériel de base, la compensation, le canard et l'ébauche de la pratique en binôme avec appareil photo ou arbalète pour les plus de 16 ans.

Conditions de candidature

- Être âgé d'au moins 12 ans (autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans).
- Avoir une licence FFESSM en cours de validité.
- Être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la pêche sous-marine (CACI) établi par tout médecin, de moins d'un 1 an.
- L'ensemble des conditions de candidature est à satisfaire dès le début de la formation.

Prérogatives

- Autonomie sous la responsabilité d'un adulte licencié.

Organisation générale

- Ce brevet est organisé à l'échelon du club, d'un comité départemental, régional ou des structures commerciales agréées (SCA), en formation continue pour la pratique et sous la forme d'un QCM pour la partie théorique.
- L'acquisition de l'ensemble des compétences 1 à 6 (voir ci-dessous) doit se faire au sein d'une même équipe pédagogique. Il n'y a pas de chronologie dans la validation des capacités constitutives des compétences, ni dans la validation globale des compétences elles-mêmes.
- Le carnet pédagogique sera complété par le responsable de la formation, IEC à minima.
- La formation PSM 1 se déroule en milieu artificiel (piscine) ou naturel.

Jury

- Lorsqu'elles seront jugées satisfaisantes, chacune des compétences devra être signée par :
 - Un Initiateur-Entraîneur Club FFESSM à minima, titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Délivrance du brevet

- Le brevet PSM 1 est délivré par le club/SCA sous la signature du Président/Exploitant. Le club doit enregistrer la délivrance du brevet sur le site de la F.F.E.S.S.M. pour la délivrance de la carte double face PSM 1 FFESSM. Les clubs sont responsables des brevets qu'ils délivrent. Ils en gardent une trace en archives.

Référentiel des compétences et savoirs :

	Connaissances	Commentaires et limites
<u>1</u>	Anatomie et physiologie	<ul style="list-style-type: none"> - L'oreille - La respiration et ventilation - La vision immergée - Notions légères de physiologie de l'apnée
<u>2</u>	Connaissance du matériel de PSM	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit connaître les produits particulièrement adaptés à la pêche sous-marine. - Il doit savoir se servir des PMT efficacement et en autonomie
<u>3</u>	Connaissance de la faune et la flore	<ul style="list-style-type: none"> - Observation et identification des espèces locales communes.
<u>4</u>	Notions de réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - Notions légères de réglementation générale
	Savoir-être	Commentaires et limites
<u>5</u>	Connaissance des règles basiques de sécurité et éco-responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite à tenir en milieu naturel - Suivre les consignes de l'encadrant - Être informé des divers accidents physiologiques possibles - Notions élémentaires de pratique en binôme - L'éco-responsabilité et écogestes.
	Savoir-faire	Commentaires et limites
<u>6</u>	Capacités techniques en immersion	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique du canard. - Pratique du palmage. - Savoir compenser.

Epreuves

L'examen est constitué de 2 groupes d'épreuves :

- 1er groupe : examen théorique
- 2ème groupe : examen pratique

Groupe 1

L'examen théorique :

L'examen théorique numérique est disponible sur le site de la CN :

<https://peche.ffessm.fr/les-niveaux-de-pratiquant-en-psm>

Il est noté sur 40 points, le candidat doit obtenir la note minimum de 36 points. L'animateur donne le feu vert au candidat pour remplir en ligne le QCM. S'il obtient une note de 36 sur 40 à minima, il reçoit par e-mail un certificat de réussite.

- Le candidat garde précieusement ce certificat qui lui ouvre les portes de l'examen pratique.
- Pas de limite de temps, le candidat peut répondre au QCM autant de fois qu'il le souhaite. L'objectif est pédagogique, la note minimale est donc élevée.

Groupe 2

L'examen pratique :

En contrôle continu ou lors d'un examen ponctuel, en piscine ou en milieu naturel, un Initiateur-entraîneur Club à minima, validera les capacités de la compétences n°6

Aide à l'évaluation du candidat :

	Savoir-faire	Commentaires et limites
<u>1</u>	Pratique du canard	<ul style="list-style-type: none">- Amorce du canard : perpendicularité entre le buste et les jambes.- Le candidat réalise un canard vertical.- Le candidat engage le palmage quand les palmes sont totalement immergées.- Le candidat s'aide d'un mouvement de brasse pour s'enfoncer.- Le candidat compense avant de s'immerger
<u>2</u>	Pratique du palmage	<ul style="list-style-type: none">- Le candidat engage les hanches.- Le candidat ne plie pas trop les genoux.- Le palmage est efficace.
<u>3</u>	Savoir compenser	<ul style="list-style-type: none">- Sans avoir de notions théoriques de compensation, le candidat sait compenser instinctivement, la tête en bas, sans problème.